



Corporation forestière de l'enclave  
d'Estavayer-le-Lac

---

## **4 PLANIFICATION SYLVICOLE**

---

**Synthèse des principes sylvicoles**  
**Concept sylvicole**  
**Carte des peuplements**  
**Planification sylvicole**



## 4.1 Synthèse des principes sylvicoles

- Pratiquer une sylviculture proche de la nature dans l'ensemble des forêts de la corporation.
- Exploiter la totalité de la possibilité fixée à 78'000 sylves pour les 15 prochaines années, soit 5'200 sv/an.
- Reconstituer puis maintenir le matériel sur pied à 300 sv/ha.
- Favoriser la régénération des résineux pour atteindre la proportion de 40% maximum (principalement le mélèze, le pin sylvestre, le douglas et l'épicéa).
- Favoriser la régénération des moyennes et vieilles futaies.
- Produire des feuillus nobles de qualité.
- Promouvoir et favoriser le rajeunissement naturel.
- Appliquer la technique des soins modérés.
- Respecter la cartographie des stations forestières.
- Gérer la forêt selon le principe de la multifonctionnalité.



## 4.2 Concept sylvicole

### 4.2.1 Introduction

L'ouragan Lothar du 26 décembre 1999 et ses conséquences, avec les attaques de bostryches de 2001 à 2006, sont encore bien présentes. Les futaies d'épicéas ont été décimées. Les peuplements, jadis fermés, sont clairières et partiellement déstabilisés. La situation économique est difficile en raison du manque à gagner, dans les ventes de gros bois et le bois feuillu en particulier. La fourniture de bois énergie à Estavayer-le-Lac et au restauroute de Lully permet de valoriser les bois de moindre valeur marchande.

Il est nécessaire de rationaliser au maximum les interventions sylvicoles, tout en assurant la production de bois de qualité.

### 4.2.2 Buts sylvicoles généraux

#### Fonctions de la forêt

La fonction principale est la production de bois. Toutefois, la forêt doit aussi assurer les autres attentes de la population (accueil, protection, biodiversité, garantie d'eau potable, etc.). De plus, si des risques (glissements, embâcles dans les ruisseaux, etc.) se présentent, la fonction de production sera mise au second plan.

La gestion forestière de la corporation conserve le principe de la multifonctionnalité de la forêt, à savoir qu'une même surface remplit plusieurs fonctions en même temps, avec certaines pondérations toutefois. Ceci par opposition à une sectorisation.

Les cartes des fonctions des forêts établies par le Service des forêts et de la faune permettent de mettre l'accent sur les points forts par fonction et secteur.



### **Accroissement et exploitations prévues**

L'accroissement actuel est de 8.1 sv/ha/an, ce qui représente un volume<sup>1</sup> de 5'474 sv/an.

- En fonction de cet accroissement, de la composition et des types de peuplements, et pour tenir compte de la volonté de d'augmentation du volume sur pied, la possibilité est fixée à 5'200 m<sup>3</sup>/an, soit 78'000 m<sup>3</sup> pour les 15 prochaines années.
- Le volume d'exploitation annuel et le type d'assortiment seront définis en fonction du marché des bois et permettront d'assurer la pérennité des forêts.

### **Répartition par stade de développement**

La répartition par stade de développement établie sur la base de la carte des peuplements dans le cadre de la planification sylvicole montre un léger déséquilibre entre certaines classes d'âge et l'état idéal, modélisé (cf. formulaire 13 « Récapitulation des résultats »). Les stades 100 et 500 occupent une surface supérieure au modèle, tandis que les stades 200 et 300 présentent un déficit. L'idéal sera de se rapprocher le plus possible du modèle d'équilibre des classes d'âge afin de garantir à long terme une production de bois durable.

- Pour autant que la situation économique le permette, on essayera de s'approcher de cet état optimal.

### **Buts de composition**

Actuellement le pourcentage des feuillus est de 68 % (dont 42% de hêtre) et celui des résineux de 32 % (dont 13% d'épicéa). Afin de garantir la stabilité des peuplements, face aux forts vents et une meilleure résistance aux attaques des parasites (bostryches) tout en garantissant la diversité nécessaire à la viabilité économique, les objectifs sont les suivants :

- la répartition entre feuillus et résineux sera conforme aux recommandations fournies par la carte des stations de la région (grande proportion de 7a : hêtraie à Aspérule typique). Le taux de résineux ne dépassera pas 40% de la surface forestière ;
- une attention particulière sera portée aux feuillus nobles (merisier, érable, chêne, châtaignier, noyer, etc.), afin de réaliser une partie du chiffre d'affaires grâce à ce produit de niche.

<sup>1</sup> L'accroissement calculé à partir d'un inventaire par échantillonnage n'est plus effectué actuellement. Cet accroissement est calculé à partir de tables de production.



### **Objectifs de production**

- Dans les feuillus précieux, on visera essentiellement la qualité sur les 6 premiers mètres (1<sup>ère</sup> bille).
- Dans les résineux, on assurera la quantité, par des interventions fortes mais moins fréquentes, dans la mesure où la stabilité des peuplements le permet. Le douglas sera préféré à l'épicéa dans les plantations.
- La production de bois de feu sera optimisée afin de fournir les centrales de chauffe à copeaux de la région. Il est possible de prévoir des surfaces à soins réduits pour la production de bois d'énergie.

### **4.2.3 Recommandations lors d'interventions sylvicoles**

Selon les stades de développement des peuplements, quelques principes et objectifs généraux seront respectés :

#### **Recrû et fourré**

La grande diversité des essences présentes oblige la corporation à travailler durant les prochaines années avec du personnel qualifié et expérimenté. En effet, les soins à effectuer à ce stade de développement sont déterminants pour le choix des essences et la stabilité des futurs peuplements.

- La régénération se fera dans la mesure du possible à l'aide du rajeunissement naturel en place. Si ce dernier ne satisfait pas les buts de composition, on aura recours à des plantations complémentaires.
- Le principe des soins modérés continuera à être appliqué.

#### **Fourré et bas perchis**

- Sauf exception (culture de feuillus précieux), on se limitera à 2 ou 3 interventions dans ces stades de développement.



### ***Haut perchis***

- La corporation adaptera les interventions de manière à exploiter tous les assortiments rentables. Les assortiments de bois d'énergie seront sortis avec les branches, de manière à fournir les copeaux de bois aux centrales de chauffe.
- Les interventions se feront sous forme d'éclaircie dans le but de dégager les arbres de place à distance définitive. Dans les zones intermédiaires, une légère éclaircie se fera, si nécessaire.

### ***Jeune et moyenne futaie***

- Les interventions seront prévues et se feront sous la forme d'éclaircie par le haut.

### ***Vieille futaie***

- On opérera des coupes de régénération : sur les plats sous forme de coupes progressives ou coupe de mise en lumière et dans les pentes sous forme de coupes par bandes.
- Dans les secteurs proches des zones de délasserment, la gestion en forêt pérenne (= forêt avec couvert permanent, impliquant une sylviculture irrégulière, proche de la nature) sera favorisée.
- Les mesures favorisant la biodiversité (arbres à pics, tas de bois morts, etc) seront intégrées lors des martelages.

### ***Lisières***

- La création et l'entretien des lisières étagées se feront au fur et à mesure des exploitations en respect des directives en vigueur.
- Les principes suivants seront respectés (guide méthodique : « Création de lisières », 2008):
  1. Concentrer les interventions sur des lisières offrant un potentiel écologique et d'amélioration (orientation sud notamment) ;
  2. Conserver des structures précieuses avec un minimum d'investissement ;
  3. Mettre à profit les potentiels d'amélioration élevés : plus le potentiel d'amélioration est conséquent, plus les mesures seront efficaces ;
  4. Englober les interventions dans les plans de gestion ;
  5. Intervenir en plusieurs étapes dans les vieux peuplements en faisant attention à la direction générale du vent.



#### **4.2.4 Zones de loisirs en forêt**

- Selon les conventions programmes signées avec le canton, un soin particulier sera apporté à la sécurité et aux nettoyages des forêts dans les zones de loisirs reconnues. Les objectifs et les interventions à réaliser sont définis dans les contrats pluriannuels d'octroi de subventions.
- La gestion en forêt pérenne sera favorisée.

### **4.3 Carte des peuplements**

La carte des peuplements est un outil de travail qui comprend les différents peuplements existants, avec la surface correspondante.

Cette carte est mise à jour régulièrement par le garde-forestier, en fonction des interventions réalisées (programme informatique ForestMap). Une mise à jour périodique par le canton, sur la base d'une interprétation de photos aériennes, serait souhaitable, en particulier pour les forêts privées.

### **4.4 Planification sylvicole**

La planification sylvicole et des interventions sont réalisées par le forestier gestionnaire en collaboration avec le Service des forêts et de la faune du canton de Fribourg. La description des peuplements et du matériel sur pied est réalisée à l'aide d'un estimateur, sur la base de photos aériennes. Les interventions sont planifiées par le forestier gestionnaire et compilées dans le système.

La dernière révision a eu lieu en 2013. Les formulaires correspondants ci-joints font partie intégrante du plan de gestion.

La réalisation des interventions est planifiée sur le terrain par le forestier gestionnaire, sous la surveillance et le contrôle de l'ingénieur forestier d'arrondissement. Le contrôle des exploitations est remis à l'arrondissement annuellement.